

Un plan sur mesure pour les aînés

Les communes de la Veveyse et Pro Senectute dévoilent leur plan, face aux défis du vieillissement



De g. à dr.: Jérôme Jourdan, président de la Commission senior de l'Association des communes de la Veveyse, Emmanuel Michielan, directeur de Pro Senectute Fribourg, et Jean Genoud, président des retraités veveysans, dévoilaient hier les mesures prévues. Charly Rappo

K STÉPHANE SANCHEZ

Veveyse L La Veveyse comptait 2755 résidents âgés de plus de 65 ans en 2020. Ils seront un peu plus de 5000 vers 2035.

Presque le double. Un défi démographique que l'Association des communes de la Veveyse – vieille d'une année – a saisi à bras-le-corps. L'ACV et son partenaire, Pro Senectute Fribourg (PSFR), présentaient hier à la presse les mesures régionales concrètes prévues dès ce printemps. Objectif, en quelques mots-clés: intégration sociale, reconnaissance de besoins spécifiques et maintien de l'autonomie.

PSFR ouvrira dès le 1^{er} juillet prochain un bureau à Châtel-Saint-Denis, au premier étage du Centre de santé (l'ancien hôpital rénové). «L'équipe sera composée de notre animatrice sociale, Fanny Zürcher, et de l'assistante sociale Melissa Schmid, qui a accompagné les communes depuis deux ans, et qui continuera d'assurer le contact direct avec les personnes âgées», explique Emmanuel Michielan, directeur de PSFR. «Il y aura des consultations sociales sur rendez-vous, et peut-être une plage de permanence. Mais l'équipe ira aussi à la ren-contre des gens, comme le fait déjà notre assistante sociale.» Communiquer Un mandat, validé la semaine passée par les délégués des communes veveysannes, énumère toutes les mesures que PSFR devra mettre en œuvre cette année. La communication en fait partie: il s'agira de centraliser et de rendre accessibles les informations concernant les prestations de soutien à domicile, ainsi que les activités ou les rencontres proposées aux seniors.

Elles alimenteront divers canaux, dont la plate-forme www.infosénior.ch, qui sera actualisée vers la fin de l'année.

PSFR organisera ou soutiendra des soirées d'information ou thématiques, qu'elles soient de son cru ou proposées par d'autres entités. Deux thèmes sont déjà prévus: une conférence sur les arnaques ciblant les seniors et une conférence sur l'adaptation des logements.

D'autres synergies seront étudiées, notamment avec le réseau santé, le Cycle d'orientation, la Coopérative du Comptoir de la Veveyse, les girons de jeunesse ou les organisateurs d'événements ponctuels.

Tisser du lien Autre mission: dresser un état des lieux dans les communes, dans le but de créer l'an prochain des lieux de rencontres pour développer une vie communautaire, en Basse et en Haute-Veveyse, ainsi qu'à Châtel-Saint-Denis. Le bureau châtelois de PSFR, de son côté, disposera d'une salle où dispenser des cours ou des ateliers, comme des cafés contact ou des rendez-vous d'entraide numérique intergénérationnelle.

PSFR s'efforcera aussi, avec les restaurateurs veveysans, de créer des «tables de l'amitié», autrement dit des repas à dates périodiques et à prix attractif.

Même démarche auprès de «groupes d'action», pour organiser des activités dès août 2024.

«Nous allons par ailleurs promouvoir davantage notre service de consultation sociale», poursuit Emmanuel

Michielan.

«Nous pouvons donner un soutien administratif ou financier, par exemple pour des lunettes ou pour des appareils auditifs.

C'est un service peu sollicité, alors que nous pensons qu'il y a des besoins.» PSFR contribuera en outre à des études sur des thèmes qui relèvent davantage de l'ACV.

Elles porteront notamment sur les transports, sur la possibilité de relier régulièrement les communes ou de mettre sur pied un transport solidaire local de type «J'te pouce» – autrement dit, des bancs publics équipés signalant le souhait d'être pris en auto-stop, comme à Châteaud'Ex.

La fondation prendra aussi part aux réflexions de l'ACV sur l'augmentation de l'offre de médecins spécialistes, en récoltant des données ou en organisant une table ronde. Elle devrait aussi produire un rapport sur les constats et les besoins en matière d'adaptation des logements.

Jusqu'en 2026 Dernière mesure 2024: recenser et classer des balades accessibles aux personnes à mobilité réduite, en signalant aux communes les aménagements nécessaires (bancs, barrières, etc.) Elle en fera une carte ou une brochure. Le mandat de PSFR s'étend aussi sur les années 2025 et 2026, où seront intégrés des axes comme la promotion du bien-être des seniors, la réactivation de la plate-forme bénévole veveysanne créée lors de la pandémie ou la création de colocations intergénérationnelles.

Ce mandat est financé à raison de près de 300 000 francs répartis sur trois ans par l'ACV, relève Emmanuel Michielan.

Ce programme a déjà été dévoilé à la section Veveysse de la Fédération fribourgeoise des retraités, forte de 650 membres.

«Ils sont très satisfaits de ces mesures», rapporte leur président, Jean Genoud, membre de la commission Senior+ de l'ACV. «Notre but, maintenant, est d'harmoniser dans la meilleure des intelligences possibles nos projets et ceux de cette commission.» L

«Nos membres sont très satisfaits de ces mesures» Jean Genoud